



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-dixième session

13-17 juin 2022

Informations actualisées sur l'action menée par la FAO pour faire face à la covid-19 – construire pour transformer

Résumé

Plus de deux ans après le début de la pandémie mondiale, les impacts négatifs sur la santé, l'économie et les systèmes sociaux évoluent et sont susceptibles de perdurer au cours des années à venir. Dans certaines régions du monde, on espère que les restrictions s'assoupliront, mais, dans de nombreuses autres, la pandémie persiste, avec son lot de perturbations, qui touchent principalement, et de manière continue, les personnes pauvres et vulnérables.

Les populations vulnérables, les travailleurs marginalisés, non déclarés et migrants, ainsi que les femmes et les enfants sont encore en train de subir les effets multiples de cette crise. Mais la pandémie est aussi riche d'enseignements au regard des systèmes agroalimentaires et de la sécurité alimentaire, puisqu'elle a eu des impacts extrêmes sur les groupes défavorisés, ce qui a créé un énorme fossé d'inégalité de genre et un recul de la couverture des services de nutrition essentiels d'environ 40 pour cent à l'échelle mondiale. La perte de revenus et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement aggravent non seulement les inégalités et la pauvreté, mais aussi la malnutrition à l'échelle mondiale, puisque de nombreuses familles sont contraintes de consommer des aliments moins chers et moins bons du point de vue diététique.

Aujourd'hui, nombre de pays en développement sont confrontés à des crises multiples enchevêtrées en plus de la pandémie de covid-19. Les répercussions de la guerre en Ukraine – dont l'augmentation des prix des aliments, des combustibles et des engrais, la hausse de l'inflation, la récession et le changement climatique – sont en train d'aggraver la faim, la pauvreté et les inégalités.

La FAO travaille sans relâche sur le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 depuis le début de la pandémie et elle a prolongé ce programme jusqu'en juillet 2023. Le soutien financier et technique consacré à ce programme vise à servir une grande partie des populations rurales et à relancer l'activité économique.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des progrès accomplis et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Máximo Torero Cullen
Économiste en chef
Tél.: +39 06570 50869
Courriel: Maximo.Torero@fao.org.

M^{me} Beth Bechdol
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06570 51800
Courriel: Beth.Bechdol@fao.org

I. Contexte

Évaluation de la sécurité alimentaire et des conditions de nutrition

1. D'après le rapport 2021 sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, on estime que 720 à 811 millions de personnes souffraient de la faim en 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19, soit 161 millions de plus qu'en 2019. La pandémie de covid-19 a ravagé la santé, les moyens de subsistance et les économies dans le monde entier en 2020 et ses effets ont continué à se faire sentir en 2021. La covid-19 a des répercussions sur la sécurité alimentaire par une multitude de voies dont on n'a pas encore fini de percevoir l'étendue et qu'il faudra sans doute des années à bien comprendre; les ramifications de ces effets peuvent être nettement différents d'un pays à un autre, et même d'une région à une autre ou d'un groupe sociodémographique à un autre dans un même pays. Une étude menée récemment sur l'impact de la covid-19 sur 12 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud¹ montre que, en moyenne, les trois quarts des personnes qui ont souffert d'insécurité alimentaire en attribuent la cause principalement à la covid-19.
2. La pandémie de covid-19 a porté un coup dur à l'économie partout dans le monde, elle a fait perdre leur emploi et leur source de revenu à des millions de personnes, ainsi précipitées dans la pauvreté et la faim. La pandémie de covid-19 a également creusé les inégalités de genre. L'insécurité alimentaire a augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes – de 10 pour cent de plus –, et ce problème doit être suivi de près et affronté. La couverture des services nutritionnels essentiels s'est réduite de 40 pour cent, et près de la moitié des pays ont enregistré une diminution de 50 pour cent ou plus pour au moins un service nutritionnel. Les programmes de nutrition dans les écoles ont été les plus touchés.
3. Si les systèmes agroalimentaires mondiaux sont restés résilients durant la crise, les pertes de revenus et les flambées des prix des aliments ont en revanche creusé les inégalités. Le revenu par habitant a chuté dans les divers pays, ce qui a donné lieu à une perte cumulée dépassant les 12 billions d'USD pour l'économie mondiale sur les deux années 2020 et 2021, ainsi qu'à un recul en matière de réduction de la pauvreté.
4. Les mesures historiques d'aide fiscale et d'allègement de la dette ont permis aux pays de dépenser plus de 16 billions d'USD pour garder leurs économies en état de marche. Les revenus par habitant se sont contractés dans un plus grand nombre de pays, fait sans précédent dans un passé récent, ce qui a aggravé considérablement les inégalités, en particulier dans les zones rurales, et en particulier chez les classes moyennes, du fait de la perte de revenus, de la hausse des prix des aliments et des mesures visant à entraver la progression de la pandémie.
5. Au premier trimestre 2022, s'annonce une autre crise, qui est susceptible de se répercuter sur la sécurité alimentaire mondiale: la guerre en Ukraine. La crise actuelle vient accentuer les incertitudes dans une situation qui est déjà bien complexe. Du fait des perturbations des exportations alimentaires à cause du conflit, les marchés alimentaires mondiaux sont exposés à des risques accrus de resserrement des disponibilités, d'impossibilité de répondre à la demande des importateurs et d'augmentation des cours internationaux des produits alimentaires. Et il faut s'attendre à ce que ceci se traduise par une augmentation du nombre de personnes qui ont faim. Les simulations de la FAO² indiquent que, dans une configuration de crise modérée, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde augmenterait de 7,6 millions, mais que ce chiffre serait de 13,1 millions dans l'hypothèse où la crise serait plus grave. Il atteindrait même 18,8 millions en 2023 si, dans l'hypothèse la plus pessimiste, la situation persiste, du fait de l'accès réduit aux engrais compte tenu des actuelles

¹ Boero, V., Cafiero, C., Gheri, F., Kepple, A. W., Rosero Moncayo, J., et Viviani, S. 2021. *Access to food in 2020. Results of twenty national surveys using the Food Insecurity Experience Scale (FIES)*. Rome. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb5623en> (en anglais).

² Note d'information de la FAO sur l'importance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie pour les marchés agricoles mondiaux et sur les risques associés au conflit actuel (en anglais). *The importance of Ukraine and the Russia Federation for global agricultural markets and the risks associated with the current conflict*. Rome, version mise à jour le 25 mars 2022. Consultable à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/3/cb9236en/cb9236en.pdf> (en anglais).

restrictions à l'exportation et des prix élevés, qui se traduisent par une absence d'offre de la part des principaux pays exportateurs dans le monde.

6. La Fédération de Russie et l'Ukraine sont des pays exportateurs nets de produits agricoles et jouent un rôle de premier plan dans l'approvisionnement des marchés mondiaux de denrées alimentaires, dont les disponibilités à l'exportation sont souvent détenues par une poignée de pays, ce qui place ces marchés dans une situation de plus grande vulnérabilité aux chocs et à la volatilité. La Fédération de Russie se démarque clairement comme le plus grand exportateur mondial de blé, puisqu'elle a livré en 2021 un volume total de 32,9 millions de tonnes de blé et de méteil (en poids produit), ce qui correspond à 18 pour cent des expéditions mondiales. L'Ukraine s'est classée au sixième rang des exportateurs de blé en 2021, le pays ayant exporté 20 millions de tonnes de blé et de méteil, soit 10 pour cent du marché mondial³.

7. Le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2022 estime que 193 millions de personnes dans 53 pays ou territoires ont été en situation d'insécurité alimentaire aiguë au degré de crise ou à un degré supérieur en 2021 (phases 3 à 5 de l'IPC/CH). Ce chiffre représente une augmentation de près de 40 millions de personnes par rapport à celui de 2020, qui avait déjà atteint un pic. Parmi ces personnes, plus d'un demi-million (570 000) en Éthiopie, dans le sud de Madagascar, au Soudan du Sud et au Yémen ont connu des situations correspondant à la phase de *catastrophe* (phase 5 de l'IPC/CH), soit le degré le plus grave d'insécurité alimentaire aiguë; des interventions d'urgence sont donc indispensables pour éviter une désagrégation générale des moyens de subsistance, la famine et le décès des personnes touchées. L'analyse relative aux 39 pays ou territoires traités dans l'ensemble de la série de ces rapports annuels montre que le nombre de personnes au degré critique ou à un degré plus grave (phase 3 et supérieures de l'IPC/CH) a presque doublé entre 2016 et 2021 et que ce nombre augmente régulièrement chaque année depuis 2018.

8. Bien qu'il soit difficile de distinguer les effets précis de la covid-19 de ceux d'autres facteurs de stress, l'analyse de la sécurité alimentaire montre que la pandémie a eu un effet aggravant sur les facteurs de crise alimentaire préexistants et actuels, principalement sous la forme d'une baisse de l'activité économique du fait des restrictions imposées face à la pandémie, qui a entraîné des pertes de revenus et une réduction du pouvoir d'achat des ménages.

9. Les efforts de relance post-covid-19 ont subi les effets de la guerre en Ukraine, qui a diverses répercussions partout dans le monde. Les *Perspectives de l'économie mondiale*⁴ récemment publiées par le Fonds monétaire international (FMI) tablent sur un ralentissement de la croissance économique mondiale, laquelle passerait d'après les estimations de 6,1 pour cent en 2021 à 3,6 pour cent en 2022 et 2023, soit une baisse de 0,8 et 0,2 points de pourcentage respectivement pour 2022 et 2023 par rapport aux projections de janvier. Le FMI prévoit une baisse à deux chiffres du produit intérieur brut (PIB) en Ukraine et une importante contraction dans la Fédération de Russie, ainsi que des répercussions mondiales sur tous les marchés de produits, le commerce et les flux financiers.

II. Le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19

10. Le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 est coordonné au moyen d'un «programme cadre» mettant l'accent sur sept domaines de travail prioritaires, qui a été conçu et lancé au début de la pandémie. Il assure, aux fins de la production de rapports, un suivi global axé sur les résultats tout en coordonnant le soutien technique et l'assistance politique demandés par les services internes. À travers lui, l'Organisation suit une approche intégrée et globale pour faire face de manière proactive aux répercussions socioéconomiques de la pandémie,

³ Les problèmes liés à la guerre d'Ukraine et l'impact sur les marchés, la sécurité alimentaire et la nutrition sont abordés dans un document spécifique soumis à l'examen du Conseil.

⁴ <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2022/04/19/world-economic-outlook-april-2022>.

en plus de la réponse d'urgence et humanitaire, en apportant aux gouvernements nationaux un soutien concret, à leur demande.

11. Ce Programme a également permis aux partenaires de mettre à profit le pouvoir de mobilisation, les données en temps réel, les systèmes d'alerte rapide et les compétences techniques de l'Organisation pour faire en sorte que l'aide soit apportée directement et au bon moment dans les zones où elle est le plus nécessaire.

12. Le Programme, dont les besoins opérationnels s'élèvent à 1,32 milliard de dollars, avait reçu, à la date de février 2022, une enveloppe totale de contributions confirmées et annoncées de 466 millions d'USD, soit environ 35 pour cent de l'objectif. Le Programme a été officiellement mis en service en juillet 2020 et il devrait être prorogé jusqu'en juillet 2023.

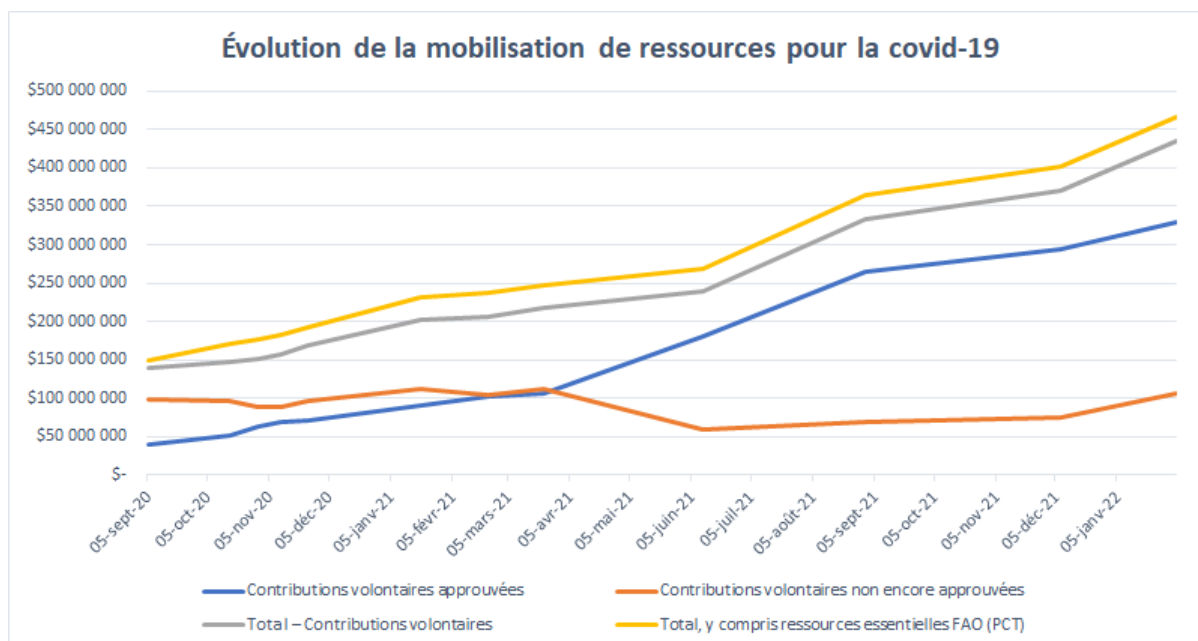
13. Suivant l'évolution de la pandémie, la part des contributions volontaires approuvées axées sur le développement est passée d'un niveau initial de 9 pour cent à 32 pour cent de l'ensemble des contributions approuvées. Ceci indique que les contributions versées au Programme de la FAO au titre de la covid-19 sont en train de passer progressivement d'une approche fondée sur les interventions d'urgence à une approche fondée sur le développement. Ainsi, la réponse apportée par la FAO à la covid-19 s'oriente actuellement vers le redressement et met l'accent sur les interventions à moyen et à long termes.

14. Quatre domaines prioritaires sur les six qui ont été définis sont en bonne voie s'agissant d'atteindre les cibles fixées; le domaine prioritaire relatif aux systèmes agroalimentaires a réuni près de 30 pour cent de son budget prévu et arrive ainsi en premier, il est suivi de ceux relatifs à la réponse humanitaire, puis à l'inclusion économique et à la protection sociale et, enfin, à la résilience des petits exploitants. Il faudrait consulter les Membres pour comprendre les raisons du volume relativement faible de financement des domaines en rapport avec le commerce et les normes d'hygiène alimentaire et avec la prévention de la prochaine pandémie zoonotique (respectivement 8 et 5 pour cent), compte tenu de l'importance de cette question dans le contexte de la crise.

15. La Banque mondiale est actuellement le principal bailleur de fonds (montant total investi: 155 millions d'USD), suivi par l'Union européenne, le Canada, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et les États-Unis d'Amérique. D'autres partenaires fournisseurs de ressources, comme le Japon, la Suède, la Belgique et l'Arabie saoudite, apportent eux aussi un appui considérable à l'initiative par le biais de l'Organisation.

16. Répartition par régions: C'est la région Afrique qui a reçu jusqu'à présent le plus important volume de contributions volontaires et de ressources de la FAO (et ce volume est en augmentation), soit 38 pour cent du total, suivie de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et de la région Amérique latine et Caraïbes, qui en recueillent respectivement 30 et 13 pour cent du total.

17. Cinq pour cent de l'ensemble des ressources sont consacrées à des projets de portée mondiale. Mais les fonds alloués aux régions Asie et Pacifique (11 pour cent) et Europe et Asie centrale (3 pour cent) ont diminué et il est donc nécessaire de rééquilibrer la répartition par régions.



18. Les points saillants des principales activités menées dans chacun des sept domaines de travail sont énoncés ci-après.

a. Le Plan d'intervention humanitaire mondial – faire face aux effets de la covid-19 et préserver les moyens de subsistance dans les contextes de crise alimentaire

19. Pour parer à la covid-19 dans des contextes de crise alimentaire, il est nécessaire de comprendre les risques et vulnérabilités multiples, interconnectés et pré-existants dans chaque contexte particulier ainsi que les tenants et les aboutissants, afin d'éviter d'opter pour des solutions universelles toutes prêtes. Après l'intégration de la réponse humanitaire mondiale dans le domaine dans des plans d'intervention humanitaire en cours, les activités visant à remédier aux crises alimentaires ont été couplées avec des mesures ayant pour objet de réduire la transmission de la covid-19 dans les systèmes agroalimentaires en coordination avec d'autres parties prenantes de premier plan.

20. L'une des principaux résultats obtenus a été de pouvoir mieux mesurer et comprendre les risques multiples et de pouvoir évaluer et suivre en temps réel les impacts de la covid-19 dans 26 pays en situation de crise alimentaire au moyen du nouveau centre Data-in-Emergencies⁵ lancé en 2021, qui a vocation à permettre d'avoir des données actualisées dans les domaines suivants:

i) caractérisation des risques; ii) suivi de l'impact des événements déstabilisateurs sur les moyens de subsistance agricoles, y compris par le recours à des techniques d'évaluation à distance dans les pays connaissant les conditions d'insécurité alimentaire les plus graves afin d'obtenir un aperçu de l'insécurité alimentaire dans des environnements fragiles; et iii) évaluations des impacts *a posteriori*, afin d'avoir une compréhension granulaire de l'impact des catastrophes naturelles soudaines et des conflits sur l'agriculture et sur les moyens de subsistance agricoles.

21. Il est encore primordial de comprendre les effets de la covid-19 pour concevoir et adapter les interventions d'urgence. Une évaluation spécifique a été conduite dans les pays suivants: Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Guinée, Haïti, Iraq, Liban, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, Pakistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Philippines, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, République bolivarienne du Venezuela, Yémen et Zimbabwe.

⁵ <https://data-in-emergencies.fao.org/>.

22. Plaçant l'humain au centre, la FAO a repensé ses programmes afin d'envisager les effets tant directs qu'indirects du virus et de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables aient accès à l'alimentation, en soutenant les moyens de subsistance agroalimentaires pour que des denrées alimentaires continuent à être produites et pour assurer la continuité des échanges commerciaux, tout en réduisant le risque de transmission du covid-19 aux agents de la filière alimentaire.

23. Compte tenu des impacts de la covid-19 sur les travailleurs salariés, sur le pouvoir d'achat et sur les activités agricoles, la FAO a considéré dès le début de la crise qu'il fallait, à titre de priorité absolue, garantir que les populations se trouvant dans les situations les plus graves d'insécurité alimentaire aiguë puissent se nourrir et stabiliser leur accès aux aliments. Afin d'apporter une aide humanitaire critique aux groupes de population les plus vulnérables, la FAO a adapté son action, pour intégrer les mesures d'atténuation des risques liés à la covid-19 et pour atteindre les groupes les plus pénalisés par les restrictions imposées sur les déplacements, l'augmentation des prix des aliments et des intrants agricoles et la fermeture des marchés locaux (comme par exemple les populations pastorales, les personnes déplacées et les ménages dirigés par des femmes).

24. En Colombie, la FAO a favorisé le relèvement rapide des moyens de subsistance agricoles des migrants et des personnes revenues du Venezuela, ainsi que des communautés d'accueil, afin de réduire les incidences sur leur sécurité alimentaire et conditions de nutrition dans des zones urbaines et péri-urbaines en Colombie, après que les mesures mises en place pour ralentir la transmission de la covid-19 ont eu comme conséquence de priver de leur source de revenu un grand nombre d'entre elles, lesquelles ont alors opté pour des stratégies de survie aux effets négatifs – comme la réduction de leur consommation alimentaire, à savoir passer de trois à un repas par jour – ou ont eu recours à leurs économies.

25. En République arabe syrienne, un projet a été mis en œuvre pour atténuer les effets sociaux et économiques de la pandémie de covid-19, en visant spécifiquement les petits éleveurs de volaille et les petits producteurs de produits laitiers lourdement frappés par la flambée du prix des aliments pour animaux. La FAO a contribué à réduire la probabilité que des éleveurs de volailles et de bovins soient contraints de cesser leur activité productive à cause de la hausse des prix des intrants, et ce pour éviter les conséquences négatives que cela aurait à court terme sur les conditions de nutrition des personnes au sein de leurs familles et, à plus long terme, sur l'approvisionnement des marchés en aliments d'origine animale.

26. Assurer la continuité du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au profit des populations les plus vulnérables et atténuer le risque de transmission de la covid-19 tout au long de la filière dans un contexte de crise alimentaire sont des priorités absolues pour la FAO. La FAO, ses partenaires et l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ont déployés des efforts importants pour garantir que des mesures appropriées étaient suivies pour réduire l'exposition et empêcher la propagation de la covid-19. La FAO agit en permanence pour sensibiliser les personnes au niveau local afin de réduire le risque de transmission de la covid-19 et pour diffuser des informations essentielles sur la prophylaxie et la lutte contre le virus, notamment des informations en rapport avec les activités et calendriers agricoles et la transhumance. Dans divers pays, dont l'Afghanistan, le Bangladesh, la Colombie, Haïti, l'Iraq, le Malawi, le Pakistan, la Somalie et le Yémen, la FAO a élaboré des supports de communication dans des langues locales et réalisé une série d'émissions radiophoniques destinées aux producteurs agricoles vivant dans des zones reculées, et elle a parallèlement mis en avant des pratiques agricoles durables, afin d'informer les communautés sur les risques de transmission de la covid-19 et les mesures de prévention. Les campagnes de sensibilisation à la réduction de la transmission de la maladie tout au long de la filière ont atteint plus de 11 millions de personnes vivant dans les zones rurales.

b. Des données utiles à la prise de décision – garantir des données et des analyses de qualité pour élaborer des politiques efficaces en faveur des systèmes alimentaires et de l'objectif d'élimination de la faim

27. La FAO a continué à effectuer des évaluations de la sécurité alimentaire et à recueillir rapidement des données dans 20 pays⁶ en suivant la méthode de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) et elle a publié un rapport en juillet 2021⁷. En outre, au moins 30 pays et institutions ont bénéficié d'une aide pour la collecte et à l'analyse des données relatives à l'insécurité alimentaire aux fins du suivi de l'impact de la covid-19. Le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* publié en juillet 2021 contient les informations les plus récentes sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale et sur l'impact de la covid-19. Enfin, des données FIES ont été recueillies entre novembre 2021 et janvier 2022 dans 20 pays qui sont des petits États insulaires en développement, des pays parmi les moins avancés et/ou des pays en développement sans littoral, afin d'évaluer l'insécurité alimentaire aux niveaux national et infranational. Le rapport sera publié en juillet 2022.

28. Le Laboratoire de données de la FAO (Data Lab) a mis en service un instrument innovant: l'outil de mégadonnées – Big Data Tool – à la mi-avril 2020. Il s'agit d'une plateforme interactive qui publie en temps réel des informations actualisées quotidiennement. Cet outil recueille chaque jour des prix des produits alimentaires, des tweets et des actualités afin d'analyser l'impact de la covid-19 sur les filières agroalimentaires. Toutes les données sont accessibles et consultables grâce à un moteur de recherche sémantique. Les données d'analyse des prix des produits alimentaires ont été révisées en 2021 à partir des cours quotidiens pour établir des indices des prix à la consommation et mettre en évidence les épisodes récents de forte fluctuation à l'échelle mondiale. Pour comprendre les répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire, le Laboratoire de données de la FAO est en train de mettre au point un tableau de bord interactif servant à recueillir des articles d'actualité en rapport avec la sécurité alimentaire provenant de 500 organes de presse du monde entier et permettant de visualiser en temps réel la question et son évolution dans le temps. En outre, un nouvel ensemble d'indicateurs est en cours d'élaboration sur la volatilité dans le secteur bancaire, afin de mettre en relation l'impact de la covid-19 et la dimension financière. Le Laboratoire de données de la FAO a par ailleurs mis au point une nouvelle approche afin d'actualiser les données relatives à la pauvreté au moyen d'images satellitaires et d'analyses statistiques des données socioéconomiques disponibles. Cette méthode a été mise à l'essai au Yémen, notamment grâce à l'Initiative Main dans la main.

29. Concernant l'adaptation des méthodes de collecte de données agricoles, la plupart des activités envisagées au titre du projet AGRISurvey et de l'initiative 50x2030 sont mises en œuvre comme prévu en Arménie, au Cambodge, en Géorgie, au Népal, en Ouganda et au Sénégal. Des sections spécifiques relatives aux impacts de la covid-19 ont été ajoutées aux questionnaires des enquêtes annuelles du Cambodge en 2020 et 2021, ainsi que dans l'enquête agricole de 2019-2020 en Ouganda. Les données de l'Ouganda montrent que l'impact de la covid-19 durant la période juin-septembre 2020 est mitigé: certains agriculteurs ont eu du mal à obtenir des intrants et ont décidé de réduire les surfaces cultivées, tandis que d'autres semblent avoir eu facilement accès à des intrants, grâce à un accès plus aisé au crédit. La commercialisation des produits agricoles a été difficile, et certains producteurs ont dû vendre moins ou à un prix inférieur à celui escompté.

30. Les politiques de soutien à la reprise dans le contexte de la covid-19 ont produit trois grands résultats: i) un classement des secteurs agricoles qui ont le mieux tiré parti de l'investissement en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté rurale; ii) des cartes relatives à des secteurs particuliers pris dans le haut du classement, qui permettent de cerner les territoires – districts, provinces, etc. – présentant le meilleur potentiel pour les investissements au regard de la production et

⁶ Afghanistan, Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, El Salvador, Éthiopie, Guatemala, Haïti, Iraq, Libéria, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Tchad et Zimbabwe.

⁷ Boero, V., Cafiero, C., Gheri, F., Kepple, A. W., Rosero Moncayo, J., et Viviani, S. 2021. *Access to food in 2020. Results of twenty national surveys using the Food Insecurity Experience Scale (FIES)*. Rome. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb5623en>.

de la réduction de la pauvreté; et iii) des plans d'investissement concrets et par étapes pour ces secteurs et territoires. Le premier résultat a été obtenu par les gouvernements de l'Équateur, du Mexique, du Nicaragua, de l'Ouganda et du Paraguay. Le deuxième résultat a été obtenu par les gouvernements de du Nicaragua et de l'Ouganda, et il est en cours pour le Mexique et le Paraguay. Le troisième est en phase pilote en Ouganda. La FAO a en outre élaboré un indicateur mensuel du taux de protection nominal qui permettra d'évaluer en temps quasi-réel l'effet incitatif ou dissuasif que les différentes mesures adoptées pendant la pandémie auront pu produire sur les filières agricoles.

c. Mesures d'inclusion économique et de protection sociale visant à lutter contre la pauvreté – interventions en faveur des pauvres dans le contexte de la covid-19 pour garantir une reprise économique inclusive au lendemain de la pandémie

31. La FAO a apporté une assistance au soutien et sensibilisation à l'impact de la covid-19 sur les migrants, en plaçant une attention particulière sur les travailleurs migrants saisonniers et agricoles et sur les migrants revenus dans leur pays. Au Sénégal, au Népal, en République de Moldova et en Ouganda, la FAO a aidé à la réintégration de migrants de retour dans leur pays dans le contexte de la pandémie de covid-19, en pilotant des services d'orientation et de soutien, en fournissant des formations à la gestion d'activités agricoles, en soutenant les moyens de subsistance et en mobilisant la contribution de la diaspora pour un relèvement consécutif à la covid-19. Un cours de formation en ligne sur les migrants travaillant dans les systèmes agroalimentaires et une mallette pour la réinsertion durable des migrants revenus dans leur pays et vivant dans des zones rurales ont été créés.

32. La FAO a noué un partenariat avec des acteurs internationaux du secteur de la recherche-développement afin de rassembler des éléments de connaissance sur l'impact de la covid-19 sur les moyens de subsistance ruraux au Bangladesh, au Brésil, en Éthiopie, aux Fidji, en Indonésie, au Kenya, au Malawi, au Mexique, au Myanmar, au Népal, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe. Pour soutenir le relèvement post-covid-19 au Timor-Leste, la FAO a mis en relation des agriculteurs avec les marchés de produits par le biais d'un programme d'alimentation scolaire; en Zambie, elle a soutenu l'élargissement de la protection sociale en développant le système informatique de protection sociale intégré; aux Philippines, elle a testé la capacité du système de protection sociale dans le contexte de la pandémie. La FAO a promu l'institutionnalisation de l'approche anticipatrice dans les systèmes nationaux de protection sociale. L'Organisation a aidé les gouvernements du Bangladesh, de la République démocratique populaire lao, du Pakistan, des Philippines, du Viet Nam, du Nicaragua, de la Colombie et de la République dominicaine à renforcer leurs politiques, programmes et outils opérationnels de protection sociale en organisant l'aide sociale en prévision des crises.

33. Au Kenya, au Rwanda, au Sénégal, au Guatemala et en Ouganda, la FAO a continué à soutenir la croissance, l'accès aux financements et la résilience des entreprises agricoles et des organisations de jeunes pour une reprise économique inclusive après la pandémie. Des plateformes régionales et nationales ont été promues pour faciliter un accès rapide des jeunes à l'information et à des formations en cas de nouvelle épidémie. En 2021, la FAO a aidé les ministères du travail et de l'agriculture de l'Ouganda à définir des procédures normalisées de prévention et action contre la covid-19 dans le secteur agricole.

34. Au Niger, les clubs Dimitra ont été intégrés dans trois projets visant à améliorer la résilience de la communauté face à la covid-19 tout en renforçant le rôle des femmes. Au Cambodge, la FAO a continué à atténuer les incidences sexospécifiques de la pandémie et à accélérer le redressement des moyens de subsistance ruraux en ciblant les femmes et les jeunes filles par l'intermédiaire des clubs Dimitra et des écoles de gestion agricole valorisant l'autonomisation des femmes. La plateforme FAO de partage de connaissances sur la résilience a produit un film d'animation montrant comment mettre à profit le pouvoir des groupes communautaires et illustrant l'expérience des clubs Dimitra dans la lutte contre la covid-19.

35. La FAO a soutenu les familles des cultivateurs de coton au Burkina Faso, au Mali et au Pakistan afin de réduire le recours au travail des enfants en tant que mécanisme d'adaptation et elle a continué à intégrer la prévention du travail des enfants durant les crises, y compris pendant la pandémie de covid-19, dans les programmes de formation des écoles pratiques d'agriculture et des

clubs Dimitra. Dans le cadre de son programme de coopération avec la Banque mondiale, la FAO a aidé l'administration publique en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, aux Philippines, en République de Moldova, en Serbie et au Viet Nam à évaluer les impacts de la pandémie de covid-19 sur le service rendu et à adapter le soutien à de nouvelles demandes. De nouveaux services en ligne en rapport avec la covid-19 ont été mis en place, grâce aux plateformes géospatiales existantes.

36. La FAO a aidé les Fidji, le Honduras et le Guatemala à atténuer l'incidence de la covid-19 en garantissant le droit à une nourriture adéquate et a donné des orientations à des responsables politiques pour qu'ils affinent les politiques nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ainsi que les plans d'adaptation climatique du point de vue du droit à l'alimentation et dans le respect des normes fondées sur les droits humains. La FAO a aidé des acteurs non étatiques à mieux comprendre leurs rôles et leur engagement dans des politiques plus cohérentes et transparentes visant à éradiquer la faim, la malnutrition sous toutes ses formes et la pauvreté.

37. La FAO a noué des partenariats avec l'Université d'Asie centrale, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et l'École de sciences sociales et humaines du Népal afin de produire des études sur l'impact de la pandémie sur la vie des femmes et des hommes des zones rurales en Ouzbékistan, au Tadjikistan, au Kirghizistan, au Kenya, au Niger, au Rwanda, en Ouganda et au Népal. Un dialogue sur les politiques a été organisé conjointement par la FAO, l'IFPRI et la plateforme du CGIAR sur le genre afin de partager des découvertes et des recommandations essentielles obtenues à partir de données relevées et d'analyses des politiques menées en Éthiopie, au Kenya, au Niger, en Ouganda, au Rwanda, au Sénégal et en Zambie. Un rapport sur les incidences hétérogènes de la covid-19 sur les ménages ruraux et un article sur l'impact de la covid-19 sur les rôles des femmes dans l'agriculture et leur autonomisation, ainsi que sur la sécurité alimentaire des familles laissées pour compte, ont commencé à être rédigés. Les conclusions de ces études seront présentées dans le rapport sur la situation des femmes rurales dans l'agriculture.

38. Une série de webinaires sont organisés à l'intention des parlementaires pour sensibiliser à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans l'optique de faire de ceux-ci des agents actifs du changement et de la résilience dans la lutte contre la covid-19. La FAO a préparé des documents et supports d'orientation sur la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe et par âge et sur la production d'éléments factuels afin d'évaluer l'impact de la pandémie, en vue de réduire les inégalités et soutenir l'autonomisation économique des femmes. Des recommandations particulières ont été formulées pour soutenir les personnes les plus vulnérables par l'adoption de politiques visant à remédier à la violence de genre, qui s'est considérablement aggravée à cause de la covid-19.

d. Normes relatives au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments – faciliter et accélérer le commerce de produits alimentaires et agricoles pendant et après la pandémie de covid-19

39. La FAO a poursuivi ses activités de suivi et d'évaluation des produits essentiels, en surveillant constamment l'activité des marchés mondiaux et nationaux et en fournissant des analyses éclairantes sur les perspectives de l'offre, de la demande et des flux commerciaux, ainsi que des répercussions probables des politiques à l'œuvre et d'autres déterminants sur les marchés des produits de base. Elle publie régulièrement des bulletins (mensuels) sur l'indice des prix des produits alimentaires, sur l'offre et la demande de céréales et sur le suivi et l'analyse des prix alimentaires, ainsi que le rapport trimestriel *Perspectives de récolte et situation alimentaire* (dernières parutions en décembre 2021 et mars 2022), outre des rapports portant spécifiquement sur divers produits⁸.

40. Pour répondre à la covid-19 et soutenir les efforts de relèvement engagés partout dans le monde, la FAO a publié plusieurs travaux destinés à éclairer les décisions sur les politiques à suivre et à promouvoir des stratégies et des politiques inclusives relatives aux marchés et au commerce. Par exemple, l'étude *Agricultural trade & policy responses during the first wave of the COVID-19 pandemic* (rapport sur le commerce agricole et les politiques adoptées pour répondre à la première vague de covid-19, en anglais) analyse l'évolution à court terme des flux commerciaux et des mesures stratégiques relatives au commerce agricole que les pays ont adoptées pour faire face à la pandémie.

⁸ La liste comprend les rapports publiés depuis la cent soixante-huitième session du Conseil (29 novembre - 4 décembre 2021).

Le rapport *Agricultural trade in the Global South* (en anglais) analyse, entre autres, les tendances commerciales et les vulnérabilités dans les pays du Sud, en vue de faciliter les efforts de relèvement. Ces études sont importantes pour tirer des enseignements de l'expérience acquise dans le domaine des politiques et mesures relatives au commerce.

41. En outre, un appui au renforcement des capacités a été apporté aux niveaux régional et national. Par exemple, des cours en ligne sur le commerce ont été organisés et dispensés dans plusieurs régions et dans plusieurs langues et un certain nombre de projets continuent à être mis en œuvre au niveau des pays. On peut citer un autre exemple d'activité relevant de ce domaine prioritaire: un projet de fonds fiduciaire financé par le Gouvernement du Japon, dans le cadre duquel la FAO a analysé les impacts de la pandémie de covid-19 et des catastrophes naturelles sur les filières d'approvisionnement agricole et les systèmes alimentaires. Un projet de directives sera élaboré à partir de ces éléments, afin d'aider les pays en développement à formuler des politiques visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement agricoles face aux chocs externes.

42. En outre, la FAO a continué à mettre en œuvre de nombreux projets de coopération technique dans divers pays du monde. Ces projets, comme indiqué au Conseil à de précédentes occasions, ont pour objet de promouvoir la reprise économique suite à la crise de la covid-19 tout en soutenant la mise en place de marchés et filières commerciales durables et inclusifs.

43. Les efforts de relance post-covid-19 ont subi les effets de la guerre en Ukraine, qui a diverses répercussions partout dans le monde. Dans ce contexte, les efforts ont été complétés par des activités pour atténuer l'impact de la guerre. Grâce à ses activités essentielles d'information sur les marchés, la FAO a réagi rapidement à la crise et a publié le 11 mars une note d'information sur l'importance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie pour le marché agricole mondial et sur les risques liés au conflit actuel. Une version actualisée de cette note a été publiée le 25 mars 2022.

e. Renforcer la résilience des petits exploitants aux fins du relèvement – protéger les plus vulnérables, favoriser la reprise économique et renforcer les capacités en matière de gestion des risques

44. «Renforcer la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever» signifie promouvoir les interventions de relèvement qui contribuent à traiter les causes profondes des risques et des vulnérabilités et à renforcer les capacités des personnes les plus vulnérables et des petits exploitants à risque, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les personnes déplacées et les peuples autochtones. La FAO s'emploie à renforcer la résilience du nexus qui unit l'action humanitaire et l'aide au développement dans les situations de crise alimentaire, par exemple en Afghanistan, au Burkina Faso, en Colombie, à Haïti, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan et en République arabe syrienne. Par exemple, en Afghanistan, la FAO est intervenue auprès de 24 000 ménages vulnérables vivant de l'agriculture ou de l'élevage en leur apportant une aide qui ne pouvait pas attendre, sous forme d'assistance à la nutrition, d'interventions cash+ et de distribution d'intrants agricoles à des ménages dirigés par des femmes dans une optique de protection des moyens de subsistance.

45. La FAO a également soutenu le renforcement de la résilience en contribuant à la diversification des régimes alimentaires et à des activités de création de revenus afin de promouvoir une relance économique en profondeur des systèmes agroalimentaires touchés par les mesures prises pour réduire la propagation de la covid-19, lesquelles dans de nombreux contextes ont amplifié l'impact d'autres chocs et contraintes.

46. C'est le cas, par exemple, au Burkina Faso, où les interventions de la FAO visent à renforcer les capacités de résilience des communautés agro-sylvo-pastorales qui subissent les effets de phénomènes d'ordre climatique, en particulier auprès des femmes et des jeunes (populations d'accueil et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays) dans la région de la Boucle du Mouhoun, qui ont pâti également des mesures prises pour réduire la dissémination de la covid-19, car ces groupes pratiquent habituellement des activités de commerce informel pour satisfaire les besoins des familles et en particulier des enfants dont ils ont généralement la garde. C'est aussi le cas en Éthiopie, pays qui est déjà aux prises avec la plus grave invasion de criquets pèlerins de ces 25 dernières années, laquelle a

ravagé les cultures, les pâturages et les parcours, et ainsi compromis la santé des troupeaux et accru leur mortalité; quand la pandémie de covid-19 a débuté et que les restrictions ont limité l'accès aux facteurs de production (engrais, semences, animaux, produits chimiques et autres biens de production) et provoqué un ralentissement notable des services d'appui agricole – en particulier des traitements vétérinaires et des vaccinations –, une aggravation des pertes après récolte, notamment pour les produits périssables, des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et des pertes de revenus dans les activités rémunérées non agricoles.

47. Dans ce contexte, la FAO soutient les communautés vulnérables dans les régions Afar et Somali de l'Éthiopie afin d'y atténuer les impacts négatifs de la covid-19 et des criquets pèlerins, en améliorant la production agricole, les activités rémunératrices non agricoles, l'accès à des services aux élevages et à des aliments pour animaux de meilleure qualité et l'entreposage, la préparation et l'utilisation des denrées alimentaires.

48. Les populations les plus vulnérables ont été protégées dans les zones rurales mais également en milieu urbain; c'est notamment le cas au Bangladesh, où la FAO a mis au point un système pilote de production agricole périurbaine et un système de marché sûr, afin de garantir que des fruits et légumes variés et salubres soient disponibles dans les zones périurbaines de Dacca et ainsi affaiblir les répercussions de la crise de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans le même temps, un effort a été engagé pour améliorer les moyens de subsistance et la productivité agricole par une amélioration des agro-technologies axées sur la nutrition et des conditions nutritionnelles, afin d'alléger les répercussions de la covid-19 sur les agriculteurs des zones de montagne.

49. La relance économique transformative s'est appuyée sur la prestation d'une assistance technique à la création d'emplois décents et de possibilités d'emplois indépendants dans le secteur agricoles (sur exploitation ou hors exploitation) et d'entreprises agricoles au profit des femmes et des jeunes au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie.

50. La FAO œuvre également à renforcer la gouvernance multi-risque et à améliorer les capacités des institutions pour une meilleure résilience, comme en Équateur, où sont définis des politiques, des programmes et des stratégies favorisant les échanges intersectoriels et interinstitutionnels et qui soient de nature à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

f. Prévenir la prochaine pandémie zoonotique – renforcer et étendre l'approche «Une seule santé» pour éviter les pandémies d'origine animale (prévention de la prochaine pandémie zoonotique)

51. Le Cadre stratégique de la FAO a été approuvé en janvier 2022 et le programme de prévention de la prochaine pandémie zoonotique est l'un des volets du domaine prioritaire relatif à «Une seule santé». Afin d'accompagner le développement du programme et de fournir aux Membres un ensemble intégré de services suivant l'approche «Une seule santé», la FAO prône un partenariat élargi grâce à un fonds multilatéral dédié aux systèmes agroalimentaires et à l'approche «Une seule santé» qui servirait à attirer et à regrouper des ressources afin de soutenir de manière flexible des activités essentielles aux niveaux mondial, régional et national. L'Australie a été le premier pays à nouer un partenariat. Des fonds programmatiques sont aussi mobilisés, entre autres par l'Advanced Research Project Agency (ARPA) et la Fondation Bill et Melinda Gates, afin de soutenir le domaine prioritaire du programme relatif à «Une seule santé» ainsi que sa mise en œuvre dans les pays. Les financements sont canalisés sur les programmes existants, y compris le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, afin d'avoir une couverture programmatique complète. Afin de soutenir la conceptualisation et la mise en œuvre du domaine prioritaire relatif à «Une seule santé», on a défini cinq axes de travail et mis sur pied des équipes à cheval sur plusieurs divisions. Le Groupe de travail technique interdisciplinaire pour «Une seule santé», également présent dans des bureaux hors siège, catalyse des synergies et les activités dans toute l'Organisation.

52. En mars 2022, [le PNUE a officiellement rejoint](#) la FAO, l'OIE et l'OMS en tant que partenaire à part entière du protocole d'accord quadripartite, afin d'accélérer les efforts coordonnés et collaboratifs sur la mise en œuvre du projet «Une seule santé». Le Plan d'action conjoint

quadrupartite pour «une seule santé», animé par la perspective collective et fédératrice de reconstruire mieux après la covid-19 et de réduire le risque de futures pandémies, a été élaboré sous la présidence de la FAO et sera prochainement présenté aux Membres. Une note d'orientation à l'intention des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies, est en cours de rédaction; elle aura pour objet de faciliter la mise en œuvre du Plan d'action et de veiller à ce que l'approche «Une seule santé» soit convenablement intégrée dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Une opération de mobilisation de ressources et d'investissements est en cours; elle s'appuie sur les mécanismes existants comme le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et le Fonds fiduciaire «Nature et santé» et rassemble des ministres de la santé et des finances de pays du G20 au sein d'une équipe spéciale chargée de la préparation à l'éventualité d'une pandémie et des actions à engager dans une telle hypothèse.

53. La FAO participe régulièrement aux travaux des groupes d'experts de l'OMS et de l'OIE sur le coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) à l'interface entre l'animal et l'humain, afin de fournir aux Membres une évaluation des risques, des recommandations et des conseils sur la sécurité du commerce des animaux et des produits d'origine animale, ainsi que sur le dépistage sur les animaux. Une [Déclaration conjointe \[FAO/OIE/OMS\] sur l'importance prioritaire de la surveillance de l'infection par le SARS-CoV-2 chez les animaux sauvages et de la prévention de la formation de réservoirs animaux](#) a été publié en mars 2022. Afin de tenir les Membres et les partenaires informés des activités de surveillance et de recherche, la FAO a publié le 15 février 2022 son premier bulletin trimestriel sur la SARS-CoV-2 chez l'animal – [SARS-CoV-2 in animals - situation update](#) (en anglais). Dans le cadre du processus de désignation des centres de référence FAO pour les coronavirus zoonotiques, des responsables de laboratoires candidats se sont réunis le 22 septembre 2021 pour examiner et définir les domaines d'activité prioritaires et s'accorder sur les contributions prévues.

54. Trente-trois projets sont à présent activement reliés sous l'égide du programme de prévention de la prochaine pandémie; ils couvrent les régions Proche-Orient et Afrique du Nord, Asie et Pacifique, ainsi que les deux bureaux FAO respectifs (RNE et RAP), le Bureau régional pour l'Afrique (RAF) et deux projets d'envergure mondiale. Deux documents d'orientation de la FAO ont été publiés en septembre 2021 (en anglais) à l'appui de la mise en œuvre sur le terrain de projets de prévention des pandémies: [Recommendations for the Epidemiological Investigation of SARS-CoV-2 in Exposed Animals – SARS-CoV-2 detection in farmed and companion animals](#) (recommandations relatives à la recherche épidémiologique sur le SARS-CoV-2 chez les animaux exposés – animaux d'élevage et de compagnie) et [Supplementary recommendations for Investigating the potential recombination of MERS-CoV and SARS-CoV-2 or other coronaviruses in camels](#) (recommandations complémentaires sur la recherche sur la recombinaison du MERS-CoV et du SARS-CoV-2 et autres coronavirus chez les chameaux); ils sont déjà utilisés dans des projets FAO/OMS à Oman et dans les Émirats arabes unis. Le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières – plateforme réunissant la Sous-Division de la santé animale et le Centre des zoonoses (NSAH/CJWZ) et le Bureau des urgences et de la résilience (OER) – continue à mettre en œuvre le plus grand programme de la FAO consacré au renforcement des capacités liées à l'approche «Une seule santé» dans 36 pays, en renforçant les capacités nationales de mise en place et de gestion de services de santé résilients, l'accent étant mis sur la préparation à l'éventualité de pandémies et les interventions face aux pandémies. Le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières forme en moyenne plus de 5 000 professionnels dans le monde chaque année, dont environ 30 pour cent de femmes. Rien qu'en Afrique, 18 plateformes nationales «Une seule santé» ont été renforcées; les pays ont ainsi été dotés de mécanismes actifs de coordination multisectorielle pour concrétiser la stratégie d'«Une seule santé».

g. Transformation des systèmes alimentaires – «construire pour transformer» pendant la période d'intervention et de redressement

55. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires convoqué en septembre 2021 a sensiblement contribué à une meilleure compréhension de la question des systèmes agroalimentaires et de leur rôle dans le projet de *reconstruire en mieux* à la suite de la pandémie de covid-19. Ce domaine prioritaire a quant à lui contribué à intégrer la question des activités liées aux systèmes

agroalimentaires dans les programmes et projets de la FAO, les partenaires et collègues de la FAO s'étant davantage familiarisés à ces problématiques. Par exemple, dans la région de l'Amérique latine, la Colombie, l'Équateur et El Salvador viennent de démarrer des activités pour faciliter le renforcement et le développement de leur programmes d'alimentation scolaire avec la méthode des écoles durables. Cette approche contribue à garantir une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des enfants d'âge scolaire, et ainsi à rendre plus durables les économies locales, tout en promouvant la transformation des systèmes agroalimentaires et en évitant les pertes et gaspillages alimentaires. Cette intervention est fondamentale pour le bon déroulement des programmes de relèvement suite aux perturbations créées par la covid-19 dans les différents secteurs et parmi les différentes parties intéressées.

56. Dans la région de l'Afrique, le projet de protection des régimes alimentaires des personnes les plus vulnérables dans le cadre du programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 – «Protecting the diets of the most vulnerable people as part of COVID-19 response and recovery program» – est lui aussi un exemple d'intégration de ces thématiques dans l'action de la FAO. Ce projet entre également dans le cadre du Plan d'action mondial des Nations Unies sur l'émaciation chez les enfants, qui affirme qu'il faut s'attaquer à l'émaciation chez l'enfant grâce à des politiques concrètes visant à améliorer les systèmes publics de santé, d'alimentation et de protection sociale. Le projet est opérationnel au Kenya et au Malawi, où la sécurité alimentaire a été fragilisée par les mesures prises par les gouvernements pour enrayer la pandémie, qui ont eu pour effet de réduire les revenus et aussi de déstabiliser les chaînes d'approvisionnement et les marchés de produits alimentaires. Ainsi, il est devenu impératif de traiter les conséquences de la covid-19 suivant une perspective qui prenne en compte à la fois l'offre et la demande, afin de redresser la situation et d'assurer que les populations locales aient accès durablement à des aliments riches du point de vue nutritionnel, bon marché et produits de manière durable. Dans le cadre du projet, des évaluations du marché ont été faites dans certains pays et ont montré que le prix reste le principal obstacle limitant les achats d'aliments nutritifs. La pandémie a aggravé la situation au regard de la sécurité alimentaire, puisqu'environ 50 pour cent des consommateurs ont vu leur pouvoir d'achat diminuer. Les principaux objectifs de ce projet étaient donc les suivants: 1) améliorer l'accès à des aliments locaux abordables, sains et nutritifs – y compris des aliments d'origine animale, des légumineuses, des fruits et des légumes – dans le contexte de la pandémie de covid-19 et 2) recenser les bonnes pratiques qui s'inscrivent dans le Plan d'action mondial sur l'émaciation chez les enfants.

57. Les recherches menées ont montré que les entreprises agroalimentaires, après avoir succombé aux chocs et perturbations induits par la pandémie de covid-19, ont été touchées surtout dans des secteurs liés au transport de denrées agroalimentaires, ce qui a aggravé les contraintes logistiques qui pesaient déjà sur les chaînes de valeur intérieures. Au titre des orientations données aux gouvernements dans le cadre des domaines de travail respectifs, il a donc été recommandé de prendre des mesures d'investissement qui suppriment les goulets d'étranglement, y compris les restrictions imposées sur le transport des personnes et des marchandises qui touchent les matières premières, les biens et les travailleurs sur les marchés nationaux et régionaux. Les recherches ont aussi montré que les entreprises agroalimentaires, en particulier les petites et moyennes entreprises, sont plus sensibles aux perturbations d'envergure nationale, comme on l'a vu durant la pandémie. La stimulation de la demande de produits agroalimentaires d'origine nationale doit donc être un élément essentiel d'investissement dans toute stratégie de transformation des systèmes alimentaires. C'est pourquoi la majorité des projets visés prévoient de soutenir à un degré ou à un autre le renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires nationales.

III. La Coalition pour l'alimentation

58. La déclaration des dirigeants du G20 de 2021 a confirmé que la Coalition pour l'alimentation était un mécanisme de coordination souple conçu pour les interventions d'urgence et de relèvement face à la covid-19. Un portefeuille de 10 propositions choisies a ensuite été établi, des activités ont été planifiées pour les 10 pays et les besoins financiers ont été formulés. La Coalition pour l'alimentation est une plateforme multipartite qui a vocation à agir et à accélérer le rythme des changements portant

à une transformation des systèmes agroalimentaires, en particulier à un moment d'aggravation de l'insécurité alimentaire, d'intensification des chocs climatiques et d'instabilité du secteur alimentaire et agricole mondial.

59. La Coalition pour l'alimentation comportera cinq volets complémentaires, qui seront structurés comme autant de sous-programmes aux fins de la gestion et du suivi des activités: volet 1 – Interventions en cas de crise mondiale et relèvement; volet 2 – Recherche de solutions; volet 3 – Soutien et suite donnée à la Déclaration du G20 de Matera; volet 4 – Solutions à long terme conçues pour transformer les systèmes agroalimentaires; volet 5 (considéré comme étant transversal) – Partage des connaissances et transfert d'expertise.

60. La Coalition pour l'alimentation sera également gérée par la FAO comme un «programme cadre» afin de répondre sans tarder aux besoins et priorités et de traiter plus rapidement les différentes contributions reçues, conformément au cadre de résultat programmatique où s'insèrent les cinq volets.

IV. Principaux enseignements tirés et mesures à prendre

61. Des **systèmes de suivi solides**, y compris des systèmes d'alerte rapide, sont indispensables aux fins de la collecte et de l'analyse des données en temps réel, du suivi des prix, de la détection de zones de vulnérabilité, de nœuds critiques et de goulots d'étranglement dans les systèmes agroalimentaires, de la surveillance des risques et de l'évaluation des mesures et des politiques mises en œuvre. À cet effet, il est impératif de bien cibler les objectifs. Les données relatives à l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) collectées avant et pendant la pandémie de covid-19 montrent qu'il existe de nouvelles zones particulièrement touchées par la faim qui ne sont pas répertoriées dans les listes existantes.

62. Il faut créer un **lien solide entre les décisions relatives aux politiques à court terme et à long terme** et les mesures correspondantes et faire en sorte que la planification et les investissements au niveau national en vue de la reprise après la pandémie de covid-19 soient inclusifs et que l'accent soit fortement mis sur les groupes les plus vulnérables, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones. La priorité doit être accordée aux femmes et aux groupes les plus durement frappés par la pandémie au sein des systèmes agroalimentaires.

63. Le rôle important que jouent les **technologies numériques** est bien établi et l'accès au haut-débit doit être promu.

64. La pandémie de covid-19 a creusé les inégalités et a mis en avant la nécessité de politiques et de stratégies qui permettront de **s'attaquer aux problèmes structurels liés aux inégalités**.

65. La pandémie a eu une incidence importante sur la classe moyenne. Celle-ci a en effet une forte présence sur le marché de l'emploi non structuré et dans l'économie informelle, et les mesures de confinement ont durement frappé ses activités économiques et ses sources de revenus. Des mesures immédiates et concrètes devront être prises pour garantir des **emplois décents et une continuité économique dans le secteur informel**.